Commune de LA CHAPELLE CHAUSSEE
Canton de Montauban de Bretagne
Arrondissement de Rennes

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

Le vingt huit avril deux mille seize à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT Maire
Etaient présents : Ms PICHOUX – BUAN – Mmes LESAGE- GORIAUX (adjoints) - M GLOAGUEN et Mme NOURRISSON (conseillers délégués- Mmes REBILLARD- GOUDE-VENIEN- DE LA VILLEON-MAURY- Ms MOUCHOUX REBILLARD- RIALLAND –
Absents excusés : Mmes REBILLARD - BOSSARD JAQUET

Procuration Mme REBILLARD Valérie a donné procuration à M PINAULT
Mme BOSSARD JAQUET a donné procuration à Mme GOUDE VENIEN
Date de la convocation : 21 avril 2016

Présentation du compteur LINKY par les représentants d'EDF
Ms GUIHERM et GILLES sont venus présenter le projet de compteurs Linky qui vont être mis en place dans les foyers de la commune prochainement. La commune n'est pas responsable du projet Linky et n'a aucun pouvoir sur la pose ou non de ces compteurs. Ces compteurs permettront de disposer des consommations réelles et de facturer les administrés sur ces consommations réelles et non estimatives. Les consommateurs pourront accéder à leur consommation par internet, et ainsi suivre en temps réel et gérer leurs appareils électroménagers. L'appareil permettra de gérer à distance les mises en service, les résiliations, modifications, changement de tarifs etc. et de diminuer le coût de ces interventions (environ 13 € soit /10 le coût actuel)
Les interventions seront plus rapides si des incidents sont signalés.
La procédure de mise en place de ces compteurs a été contrôlée et certifiée par la CNIL.
Les responsables de l'EDF ont souhaité faire la remarque que les compteurs n'émettaient pas de radiofréquences car la prise est en CPL.
Le déploiement de ces compteurs va se faire sur la Bretagne pendant 5 ans, actuellement 300 000 compteurs ont été posés à titre expérimental sur Lyon et en Indre et Loire.
La société ATLAN'TECH a été missionnée pour la pose de ces compteurs.

Délibération N° 2016-04-01
APPROBATION DE LA REUNION DE CONSEIL DU 29 FEVRIER 2016

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 29 février 2016 à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu des délibérations de la réunion.
A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction de la séance du 29 février 2016.

Délibération N° 2016-04-02
APPROBATION DE LA REUNION DE CONSEIL DU 28 MARS 2016

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 28 mars 2016 à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu des délibérations de la réunion.
A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction de la séance du 28 mars 2016.

Délibération N° 2016-04-03
NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose la nomination de Monsieur Frédérik GLOAGUEN, secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal accepte la nomination de **Monsieur Frédérik GLOAGUEN, secrétaire de séance.**

Délibération N° 2016-04-04
PROGRAMMATION PPI VOIRIE : lancement appel à candidature maitrise d'œuvre

Afin d'étudier le programme de voirie pour l'année 2016 et les suivantes un appel à candidature va être lancé afin de retenir un bureau d'étude qui sera chargé de cette étude.

Il sera chargé du programme suivant :

- Aménagement entrées d'agglomération : rd 27 au rond point de l'école privée
- Aménagement entrée rd 81 près le Galard

- Aménagement vc 10 près de l'école publique
- Aménagement vc 9 du cimetière à launay Rollet
- Place de l'église au carrefour centre bourg et jusqu'au rond-point (tranches conditionnelles)
- Aménagement rue de Brocéliande (tranche conditionnelle)

Après délibération :

- Le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offres à candidature pour l'étude des différents programmes de travaux cités ci-dessous
- Donne pouvoir au Maire pour lancer la procédure d'appel d'offres.

Délibération N° 2016-04-05
TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE : rénovation modulaire

Dans le cadre de l'ouverture d'une classe à la rentrée scolaire il est nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation de la classe mobile actuelle.
Des devis ont été demandés à des entreprises :

- Devis Ets Cougnaud 7 188 € HT
- Devis Ets Axomm 5 733.92 € HT

Après délibération le Conseil Municipal :

- Retient l'entreprise AXOMM de Saint Colomban (44310) pour les travaux de rénovation de classe modulaire soit 5 733.92 € HT.
- Donne pouvoir au Maire pour signer le devis correspondant et établir le planning d'intervention de l'entreprise.

Avenant menuiserie

Devis Ets HEUDE pour un montant HT 1 656 € HT menuiseries intérieures meuble bas – étagère – plan de travail… Ce devis sera étudié en commission bâtiment.

ETUDE FAISABILITE BIBLIOTHEQUE

Différents architectes ont été contactés pour effectuer une étude de faisabilité pour l'aménagement de l'ex carnyx en bibliothèque municipale, la commission bâtiment étudiera les différents devis proposés

Délibération N° 2016-04-06
CANTINE MUNICIPALE LANCEMENT APPEL A CANDIDATURE RESTAURATION SCOLAIRE ET GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LANGAN

M le Maire rappelle qu'un appel à candidature pour la fourniture de repas pour le restaurant scolaire va être lancé prochainement.
Il est proposé de constituer un groupement de commande avec la commune de Langan pour la réalisation de cet appel d'offres.
Après délibération :
Le Conseil Municipal décide :

- De lancer un appel à candidature pour la fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire selon la procédure adaptée correspondant à l'ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et 59 du décret du 25 mars 2016 n° 2016-360 relatif aux marchés publics ;
- Autorise M le Maire à constituer un groupement de commande avec la commune de LANGAN pour cette passation de marché
- Donne pouvoir à M le Maire pour signer la convention constitutive d'un groupement de commande Désigne comme membres de la commission d'appel d'offres spécifique pour cet appel d'offres:
    - M le Maire Président
    - Mme LESAGE Carine
    - M GLOAGUEN Frédérik

Délibération N° 2016-04-07
COMMISSION URBANISME ET VOIRIE

M Le Maire propose de modifier les commissions ci-dessous afin d'y adjoindre les deux adjoints chargés de l'urbanisme et de la voirie dans chaque commission à savoir

M Patrick PICHOUX adjoint à la voirie membre de la commission urbanisme
M Jean-Marc BUAN adjoint à l'urbanisme, bâtiments membre de la commission voirie

Après vote à l'unanimité sont désignés membres des commission suivantes

- M Patrick PICHOUX, membre de la commission urbanisme
- M Jean-Marc BUAN membre de la commission voirie

Les commissions suivantes sont constituées des membres suivants

COMMISSION URBANISME		
PINAULT	Pascal	Maire
BUAN	Jean Marc	Adjoint rapporteur
PICHOUX	Patrick	Adjoint
MAURY	Alexandra	Conseillère Municipale
GLOAGUEN	Frédérik	Conseiller Délégué
GORIAUX	Christine	Adjointe
REMONTE	Frédéric	Conseiller Municipal
GOUDE VENIEN	Laure	Conseillère Municipale

COMMISSION VOIRIE		
PINAULT	Pascal	Maire
PICHOUX	Patrick	Adjoint Rapporteur
BUAN	Jean-Marc	Adjoint
MAURY	Alexandra	Conseillère Municipale
MOUCHOUX REBILLARD	Michel	Conseiller Municipal
RIALLAND	Nicolas	Conseiller Municipal

Délibération N° 2016-04-08
OPERATION ARGENT DE POCHE

Frédérik GLOAGUEN, conseiller délégué présente le projet « argent de poche » auprès des jeunes chapellois âgé de 16 à 17 ans.
La commission enfance, jeunesse met en place ce dispositif s'adressant aux jeunes chapellois volontaires âgés de 16 à 17 ans au moment des chantiers.
L'activité « argent de poche » se déroulera entre le 2 juillet et le 3 septembre 2016 sur une durée maximum de 5 tranches de 3h30. En échange la commune versera une indemnité de 15€ par demi-journée travaillée.
Après délibération :

- Le Conseil Municipal approuve le dispositif agent de poche
- Confie à la commission enfance, jeunesse l'organisation, le recrutement des jeunes dans le dispositif.
- Dit qu'une régie d'avance sera créée à cette occasion auprès de la Trésorerie afin de rémunérer les jeunes recrutés.
-

TRAVAUX VOIRIE 2016
La commission des chemins a décidé de programmer cette année la modernisation de la voirie partant du Chatelier vers Langan (dernière partie), le chemin rural de Chantelou (dernière partie vers les Iffs) et le réaménagement devant l'école publique route de St Symphorien.
Des devis ont été demandés et seront étudiés en commission prochainement .
Le point à temps sera réalisé sur la route de Symphorien, la route de Romillé, le pourtour de la salle des sports et le parking du Clos de la forge, là aussi des devis sont demandés.
Des devis de plateaux surélevés pour les lotissements de la Reposée et de la Tavernerais vont être étudiés.

QUESTIONS DIVERSES

- Une demande pour le gaz de ville va être faite auprès d'ERDF
- Fleurissement du bourg : l'AFEL a programmé le fleurissement du bourg en association avec les élus le samedi 21 mai prochain.
- Visite guidée avec l'office du tourisme : la manifestation a été un succès, et devra être renouvelée.
- Repas intercommunal : celui-ci aura lieu le 11 juin prochain à la Chapelle Chaussée, un courrier va être adressé aux ainés de plus de 70 ans.